Image not found or type unknown

# J'ai pas toucher mes congé payé de l'anné 2006 est ce que c'est p

Par **rachidou**, le **09/01/2011** à **09:28**

Bonjour,
c'est pour une formation svp en 2006 j'ai travaillé pour un artisan maçon pour un ans et j'ai jamais touché mes congé payé et la je voulai savoir est ce que c 'est possible que je les demande toujour ? merci

Par **P.M.**, le **09/01/2011** à **11:32**

Bonjour,
Il faudrait savoir sous quelle forme était cette formation, si vous aviez un salaire et n'avez pas eu de solde de tout compte...
Il serait grand temps d'agir car la prescription est de 5 ans...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés